Communiqué

PREMIÈRE REMISE DU PRIX RONALD-DUHAMEL – RONALD DUHAMEL AWARD

WINNIPEG (MANITOBA), le 17 mars 2006 – Lancé officiellement en mars 2005, le *Prix Ronald-Duhamel – Ronald Duhamel Award* a été décerné pour la première fois hier soir lors d'une soirée à l'hôtel Fort Garry. Cette année, les récipiendaires du Prix sont deux équipes, dont l'une provinciale et l'autre fédérale, qui ont été reconnus pour leur contribution à la conception, la création et la mise en œuvre des trois Centres de services bilingues au Manitoba : à Notre-Dame-de-Lourdes, à Saint-Boniface et à Saint-Pierre-Jolys. M.Edmond LaBossière, ancien conseiller spécial du Secrétariat provincial des services en langue française et M. Mike Styre, co-président du comité directeur des langues officielles du Conseil fédéral du Manitoba ont accepté le Prix au nom de l'équipe provinciale et fédérale, respectivement.

Initiative conjointe de la Société franco-manitobaine, du Conseil fédéral du Manitoba et du Secrétariat provincial des services en langue française, le *Prix Ronald-Duhamel – Ronald Duhamel Award* a été créé pour reconnaître un(e) fonctionnaire ou un groupe de fonctionnaires fédéraux ou provinciaux s'étant distingué(e) au service de la francophonie au Manitoba.

Le prix a été nommé en l'honneur de Ronald Duhamel pour souligner son importante contribution d'abord à titre de haut fonctionnaire au gouvernement du Manitoba et par la suite à titre de député, ministre et sénateur au gouvernement du Canada. Au cours de sa carrière, M. Duhamel a beaucoup fait pour le développement culturel, éducatif, économique et politique de la francophonie manitobaine. Il a également appuyé plusieurs initiatives des communautés francophones en situation minoritaire à l'échelle nationale.

Daniel Boucher, président-directeur général de la Société franco-manitobaine, est d'avis que « ce prix constitue un excellent moyen de souligner le leadership et les efforts de fonctionnaires fédéraux et provinciaux qui œuvrent avec détermination, au-delà de la lettre des lois et politiques, pour bien servir et appuyer la communauté francophone du Manitoba ».

Selon Marilyn Kapitany, présidente du Conseil fédéral du Manitoba, « le fait même que le prix soit le fruit d'une initiative fédérale-provinciale-communautaire communique un message très fort quant à l'engagement des trois partenaires à travailler en étroite collaboration pour atteindre des objectifs communs au bénéfice de la francophonie ».

Pour sa part, Guy Jourdain, conseiller spécial au Secrétariat provincial des services en langue française, estime que « le prix constitue un outil privilégié pour mieux sensibiliser les fonctionnaires à toute la dimension des services et de l'appui à la communauté francophone et pour mettre en valeur leurs réalisations à cet égard auprès de leurs collègues et de la population francophone ».

Le grand public et les membres de la fonction publique avaient été invités à soumettre des candidatures pour le *Prix Ronald-Duhamel – Ronald Duhamel Award* avant le 15 février 2006.

-30-

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATION, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC :

Michel Lagacé,
Directeur
Secrétariat du Conseil fédéral
du Manitoba
Tél.: (204) 984-6815

Guy Jourdain,
Secrétariat des services
en langue française
Gouvernement du Manitoba
Tél.: (204) 945-4915

Daniel St-Vincent,
Coordonnateur de projets
Société franco-manitobaine
Tél.: (204) 233-2556







